



Certification - Session 2023

publié le 07/10/2022

Descriptif :

Le calendrier des épreuves orales et écrites de certification en espagnol pour la session 2023.

Sommaire :

- Les épreuves écrites
 - Les épreuves orales
-

● Les épreuves écrites

Les épreuves écrites évaluant la **compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite** de la **session 2023** auront lieu pour l'allemand, l'anglais et l'espagnol le **jeudi 9 mars 2023** aux heures locales indiquées ci-dessous. pour toutes les académies. Voici les horaires concernant l'espagnol :

- **Espagnol** : de 9h à 11h45 —**Durée** : 140 minutes + pauses

● Les épreuves orales

Pour toutes les académies concernées, les **épreuves orales évaluant l'expression orale** se dérouleront entre le **1er février et le 31 mars 2023** à des **dates fixées au niveau académique**.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.